



SEPTIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 6 mai 2026

COMPOSITION DU COMITÉ	
M ^{me} Vautour, présidente	M. J. LeBlanc
M ^{me} Wilcott, vice-présidente	M ^{me} Scott-Wallace
M ^{me} Sodhi	M. Ames
M. Johnston	M. Austin
M. Robichaud	M ^{me} Mitton
M. Bourque	

le 6 mai 2026

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son septième rapport.

Le comité se réunit le 5 mai 2026 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 24, *Loi sur la transparence salariale* ;
- 25, *Loi modifiant la Loi sur les sages-femmes* ;
- 26, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

Natacha Vautour, députée